

## **Compte rendu du Conseil municipal du 28 avril 2009**

**Présents (22) :** M. Decolin, Mme Fontanier, MM. Pruvost, Jozeau, Derkaloustian, Mmes Antoine, Paisant, MM. Caron, Éric Richard, Alain Richard, Chebak, Mmes Chiocchia, Dumortier, Duwer, M. Etcheverry, Mme Bagur, MM. Menveux, Lecaille, Delrue, MM. Decombes, Dessoude, et Mme Déchamps.

**Absents ayant donné procuration (3) :** Mmes Berségol, Piana-Borci et Le Gluher.

**Absentes (2) :** Mmes Lafortune et Gibier

M. le Maire rend hommage à Renée Baure Rat décédée récemment:

*« Renée Baure-Rat nous a quittés le 23 mars dernier.*

*Toute sa vie, Renée aura servi, au sens de s'acquitter de ce qu'elle considérait être son devoir, dans l'éducation nationale comme professeur d'anglais au lycée de Luzarches, dans le monde associatif, en créant le Cercle Arts et Loisirs au début des années 60, première chorale luzarchoise, devenu le Cercle étude et découverte du monde chargé du rapprochement des Luzarchois avec les jeunes Ivoiriens et Gabonais, comme conseillère municipale puis adjointe au Maire de Luzarches, de 1971 à 1983, comme écrivain de livres ou d'articles, enfin, pour mieux nous faire connaître notre belle commune chargée d'histoire.*

*L'article que nous lisons dans le prochain Lusareca ne sera pas le dernier. D'autres étaient en préparation. Elle vivra donc encore longtemps par l'écriture.*

*Lors de la cérémonie des vœux de janvier 2008, je lui avais remis en même temps qu'à Jean-Michel Rat, au nom du Conseil municipal, la médaille de Luzarches pour tous ces services rendus.*

*Mes chers collègues, je vous propose d'observer une minute de silence à la mémoire de cette femme exceptionnelle. »*

Décisions municipales : n° 2009-13 : Contrat avec la société Val d'Horizon (balayage mécanisé de la voirie communale) ; n° 2009-14 : Contrat avec la société Vert Limousin (abattage et élagage d'arbres) ; n° 2009-15 Contrat de prêt avec le Crédit Agricole Île-de-France ; n° 2009-16 : achat d'un terrain à Réseau Ferré de France au prix de 192 250 €

### **Délibération 2009-39 : mise à jour du tableau des effectifs (Rapporteur M.le Maire).**

Après l'avis favorable du comité technique paritaire, le Conseil autorise, à l'unanimité, la suppression des postes suivants : gardien de police municipale – 1 ; ingénieur principal – 1 ; emplois jeunes – 4 ; adjoints d'animation de 2<sup>e</sup> classe (non permanent) – 3 ; assistant d'enseignement artistique – 1.

### **Délibération 2009-40 : demande de subvention pour l'aménagement rue Charles-De-Gaulle (Rapporteur Éric Richard).**

La commune de Luzarches souhaite engager des travaux d'aménagement sur le réseau des eaux pluviales entre le chemin vert et la rue des Gantiers. Ceux-ci s'inscrivent dans le cadre de la lutte contre les inondations qui se produisent régulièrement dans ce secteur. Le montant des travaux s'élève à 61 393,55 € TTC. Afin de financer ces travaux, M. le Maire propose de solliciter des subventions auprès de l'Agence de l'eau Région Île-de-France : 10 % soit 5 133,34 € le Conseil général : 25 % soit 12 833,35 € et le Conseil régional : 5 % soit 2 566,67 €

Le Conseil autorise à l'unanimité M.le Maire à solliciter ces subventions.

### **Délibération 2009-41 : renouvellement de l'agrément du Relais assistantes maternelles (Rapporteur : Anne-Marie Paisant).**

La commune dispose d'un contrat de projet avec la Caisse des allocations familiales pour son Relais assistantes maternelles pour la période 1<sup>er</sup> juin 2006 au 31 mai 2009. Ce dernier arrivant à échéance, il convient de le renouveler pour une nouvelle période de 3 ans à compter du 1<sup>er</sup> juin 2009.

Les principales orientations de ce nouveau contrat sont :

- La poursuite de l'animation bibliothèque consistant en la découverte des albums jeunesse en partenariat avec la bibliothèque de Luzarches ;
- La poursuite des ateliers motricité en partenariat avec la crèche Arche de Noé ;
- L'organisation de la journée nationale des assistantes maternelles en partenariat avec le réseau des assistantes maternelles ;
- L'organisation d'un espace de prêt de matériel de puériculture et de jouets ;
- L'organisation d'un spectacle pour enfant avec le concours de la crèche et des parents ;
- L'organisation de la semaine de la petite enfance pour favoriser l'émergence de nouveaux partenariats.

Le Conseil approuve à l'unanimité le bilan du Relais assistantes maternelles pour la période 2006 - 2009 et adopte dans les mêmes termes le nouveau contrat.

## **QUESTION ÉCRITE**

***Groupe d'opposition « Luzarches, un autre regard »***

### ***Question :***

*M. le Maire, vous avez décidé pour limiter l'utilisation sauvage du stade et en permettre l'accès aux personnes autorisées, de faire installer une barrière à mi-hauteur du chemin. Force est de constater que cet obstacle n'a freiné en rien la fréquentation du stade par des personnes extérieures à la commune, mais qu'il a en revanche contribué à renforcer l'insécurité routière dans la rue de Rocquemont.*

*En effet, de nombreux véhicules stationnent, particulièrement en fin de semaine, sur la chaussée, rendant très dangereuse, sur une route déjà étroite, la circulation des voitures et des piétons.*

*Vous sachant tout particulièrement concerné par les questions de sécurité routière, nous vous demandons comment vous comptez faire cesser ces désordres ?*

### **Réponse de M. le Maire**

M. le Maire répond qu'il est conscient de la situation et des risques d'accidents qu'elle occasionne. Les problèmes devraient être réglés avec la pose d'une clôture. De plus, une décision d'interdiction de stationner dans les 2 sens de circulation doit être prise par arrêté dans les prochains jours. Ceci permettra à la gendarmerie et à la police municipale de verbaliser les contrevenants.

## **Intervention de Marianne Développement**

À la demande du maire la société *Marianne développement* présente le nouveau projet envisagé sur la zone d'activités de la Basse Bruyère.

Ce nouveau projet, une résidence équipée pour personnes âgées, comportera 140 logements (60% de T2 et 40% de T3 et T4) réparti pour 20% de maisons individuelles et 80 % d'appartements.

Cette résidence accueillera 60% de personnes âgées, 20 % de personnes handicapées et, pour favoriser la mixité sociale et intergénérationnelle, 20 % de jeunes actifs.

L'objectif poursuivi dans ce concept est de maintenir le plus longtemps possible les personnes âgées à leur domicile en leur proposant des services à la personne les mieux adaptés à leur situation.

La résidence sera exclusivement locative.

Aucun conseiller présent ne s'oppose à ce projet.

### **Vos libertés, votre sécurité, parlons-en**

Sur l'initiative de Madame la ministre de l'Intérieur, de l'Outre mer et des collectivités territoriales, des forums « *Vos libertés, votre sécurité, parlons-en* », rencontres d'échange et de dialogue sur les questions de prévention et de sécurité se tiennent actuellement en France.

Le sous-préfet de Sarcelles, M. Henri d'Abzac, avait choisi la commune de Luzarches pour tenir la réunion concernant le territoire de la communauté de communes qui s'est déroulée le 29 avril dernier, de 19 à 21 h.

Ont participé à ce forum présidé par le sous-préfet, Madame de Givry, procureur de la République, qui a fait à notre commune l'honneur de sa présence, le chef d'escadron Percie du Sert, commandant la compagnie de gendarmerie d'Argenteuil, le major Suffys, commandant de la brigade de Luzarches, des gendarmes de la recherche scientifique. Parmi les élus, étaient présents : Patrick Decolin, maire de Luzarches et conseiller général, Jacques Renaud, maire de Châtenay-en-France et président de la communauté de communes du Pays de France, Betty Beasley, maire de Chaumontel, Edith Bossuto, maire d'Epinay-Champlâtreux, Jacques Defrance, maire de Lassy et Alain Rincheval, maire de Bellefontaine.

120 personnes ont participé à ce débat. On peut regretter qu'il n'y en ait pas eu un peu plus pour ce sujet qui nous concerne tous...

Photo voir Claudine